

INSTITUT NOTRE-DAME HEUSY

GSM

Pour favoriser les contacts par le dialogue en direct et pour ne pas perturber les cours... ni la vie privée de nos jeunes

Parce que notre école a comme projet l'épanouissement de chaque jeune dans un environnement serein, vrai et respectueux, nous vous rappelons :

- que l'usage du **GSM**, ainsi que tout autre appareil «média» (ipod, mp3, ...), est **interdit à l'intérieur des bâtiments**. Son usage sera toléré dans les cours de récréation et dans le local de détente. Si cette règle ne devait pas être respectée par un élève, il se verrait confisquer immédiatement l'appareil et cette sanction serait accompagnée d'une note de comportement.

Seuls les parents pourront venir le récupérer entre 16h00 et 17h00 au secrétariat (le mercredi de 12h00 à 16h00).

- que, malgré que les réseaux sociaux sont, depuis un certain temps déjà, des moyens de communication largement exploités par nos jeunes, ces derniers peuvent se révéler, s'ils sont mal utilisés, sources de dérives : calomnies, injures, harcèlement, menant parfois à des actes graves. Nous en mesurons malheureusement de plus en plus fréquemment les effets. L'école n'a aucune prise sur ce phénomène qui relève de la sphère privée. Il faut savoir que les seuls responsables du contenu d'un site Internet sont les personnes qui l'ont créé ou leurs parents si ces personnes sont mineures. Nous vous invitons, donc, chers parents, à rester extrêmement vigilants et à responsabiliser votre enfant.

Rappelons également que :

- comme les autres points du règlement, cette règle n'est pas négociable et la sanction est applicable quels que soient l'âge et les justifications du jeune
- si les parents ne peuvent venir à l'école entre 16h00 et 17h00, **ils donneront procuration à un autre adulte qui viendra récupérer l'appareil aux mêmes heures**
- l'école n'est pas responsable en cas de vol de G.S.M ou de tout autre appareil «média»